

Sujet: [INTERNET] Consultation SAGE: à l'attention de Mr le commissaire enquêteur.

De : LATOUCHE Patrick <latouche.patrick@wanadoo.fr>

Date : Thu, 23 Nov 2017 12:36:20 +0100

Pour : pref-sage-hva-limoux@aude.gouv.fr

Patrick LATOUCHE - Traverse du moulin - 11140 MARSA

De toute les problématiques développées dans le dossier de consultation SAGE, la préservation des personnes et des biens présents dans les zones de cours d'eaux m'apparaît primordiale mais peu traitée.

Riverain à plein temps du Rébenty, je m'autorise donc à exprimer point de vue simple.

En divers point des dossiers consultés il est bien exprimé:

- Article 3 - Préserver le bon fonctionnement des cours d'eau des impacts de la création d'ouvrage transversaux ou des modifications apportées aux ouvrages existants

- La restauration de l'écoulement naturel des cours, l'entretien des cours d'eau et la gestion des zones d'expansion de crues devraient permettre de limiter les crues et leurs impacts

2° De la conservation et du libre écoulement des eaux et de la protection contre les inondations ;

....

Bien que le comment n'apparaissent pas toujours répondre aux besoins spécifiques des riverains, on a donc bien compris que le risque d'inondation devait donc être prévenu!

De ce fait, les diverses institutions gérant ou intervenant sur les cours d'eaux ne devraient-elles pas se coordonner afin de mesurer l'impact de leurs interventions sur la population humaine et les biens dans les zones d'actions ???

Pour preuve, l'intervention de la fédération AUDE CLAIRE en Octobre dernier consistant à enrocher le lit du Rebenty dans la traversée du village au prétexte du desman ou des truites...Cf 4 photos jointes.

Dans cette zone, le Rebenty accumule déjà beaucoup de galets, de sables et de graviers formant ainsi des bancs parfois importants; ceci contribuant à remonter le fond du lit de la rivière et rétrécir conjointement la largeur d'écoulement des eaux...

En période de fortes précipitations et de crues, le débit du Rébenty dans la traversées du village s'en trouve gêné. Vu la remontée des fonds et la limitation des largeurs de passage, le temps de sortie potentielle des eaux de leur lit en est fortement accélérée. Le risque d'inondation avec envahissement des habitation riveraines est donc hautement accru.

En clair: moins de hauteur et de largeur disponibles = sortie du lit plus rapide.

Cette situation aurait donc à faire l'objet d'un entretien préventif de la rivière (désensablage) qui n'a pas eu lieu depuis plusieurs décennies! Les mairies, en d'autres temps actives sur le sujet, ont été bridées dans leurs initiatives. Qui peut désormais évaluer et faire? Il en va bien de la sécurité des personnes et des biens!

Que penser alors des enrochements récemment pratiqués à l'initiative d'AUDE CLAIRE ? Ils constituent bien des embâcles non naturelles, susceptibles de retenir les graves, de faire remonter les fonds, d'encombrer l'écoulement des eaux et donc d'accélérer leur débordement...Ceci sans compter le risque de constituer des sur-embâcles en retenant les branches et arbres circulant en périodes de crue!

Cette note constituant une participation modeste du public concerné par l'action générale en cours, il serait souhaitable de la voir en prise en considération, ceci d'autant que je la renouvelle, sans succès, lors de toutes les consultations sur le sujet des eaux et du Rébenty.

Recevez Monsieur de commissaire enquêteur mes meilleures salutations.

Patrick LATOUCHE







